Agence Régionale de Santé Martinique

ARRETE ARS - N°2017 -001 du - 2 JAN. 2017

Portant nomination du Président du conseil stratégique du groupement d'intérêt public plateforme régionale d'oncologie de Martinique (GIP PROM)

.....

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA MARTINIQUE

VU la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, chapitre II,

VU le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,

VU le décret du 12 mai 2016 portant nomination de Monsieur Patrick HOUSSEL, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé de la Martinique,

VU la convention constitutive du GIP PROM publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique le 13 décembre 2016,

Sur proposition du Président du conseil départemental de l'Ordre des médecins,

ARRETE

Article 1er : Monsieur le docteur Pierre HELENON, spécialiste en RADIO DIAGNOSTIC, membre titulaire du Conseil de l'Ordre, est nommé président du conseil stratégique du groupement d'intérêt public plateforme régionale d'oncologie de la Martinique à compter du 1er janvier 2017.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Martinique.

Article 3 : Le directeur général de l'agence régionale de santé, président de l'assemblée générale du GIP PROM, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ MARTINIQUE

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Martinique

Patrick HOUSSEL

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
ZAC de l'Etang Z'Abricot – Pointe des Grives
CS 80656 - 97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Standard : 05.96.39.42.43 – Fax 05.96.60.60.12

ars-martinique-secretariat-direction@ars.sante.fr

www.ars.martinique.sante.fr/